

Relevé de décisions du Conseil national de la Gauche par l'exemple du 3 avril

2015

Présents : Tony Bernard, François Cocq, Alexis David, Luc Léandri, Pascale Prigent, Guilhem Serieys

Invité : Gabriel Amard, secrétaire national aux élu-e-s du Parti de Gauche

Excusés : Mounia Benaili, Luc-Marie Faburel, Danièle Simonnet

1) Bureau national de la Gauche par l'exemple

L'assemblée générale de Grenoble a élu le conseil d'administration(CN) et avait prévu un renouvellement du bureau de La Gauche par l'exemple en son sein. Celui-ci doit désormais intervenir au plus tôt. Statutairement, le bureau national de La Gauche par l'exemple est constitué a minima d'un-e président-e, d'un-e trésorier-e et d'un-e secrétaire général. Ces tâches étaient jusqu'à présent assurées respectivement par Gabriel Amard, Juliette Prados et Tony Bernard. Une prochaine réunion du Conseil national pour élire ce bureau dans les meilleurs délais doit donc être programmée. D'ici là, François Cocq, Pascale Prigent et Luc Léandri sont chargés de gérer les affaires courantes.

2) Prochain Conseil national

Le prochain Conseil national de la Gauche par l'exemple aura donc lieu le **jeudi 16 avril de 18h à 19h au 20-22 rue Doudeauville à Paris**. Il devra élire le bureau national.

Afin de permettre la participation du plus grand nombre à cette réunion, les dispositions sont prises pour que les non-franciliens puissent participer à cette réunion via Skype.

Merci d'indiquer par retour de mail (en message privé afin de ne pas embouteiller les boîtes mail des camarades) votre participation ou votre absence.

3) Tâches organisationnelles

a. Finances

Programmer un rendez-vous avec Marie-Pierre Oprandi, secrétaire générale du Parti de Gauche, afin de faire un point financier sur la réversion de la part pour les élus du PG.

b. Site internet

Un certain nombre d'articles ou tribunes ont ces dernières semaines permis d'alimenter le site internet de la Gauche par l'exemple.

Une demande est réitérée de faire remonter les articles et prises de position qui peuvent être valorisés.

Un annuaire des blogs et site d'élue-s ou de groupes d'élue-s est en cours de constitution. Merci là aussi de faire remonter vos supports.

c. Lettre de la Gauche par l'exemple

Deux lettres ont pu être envoyées ces dernières semaines. Afin de maintenir une diffusion régulière, une nouvelle lettre devra être envoyée d'ici au prochain CN.

4) Formateur des collectivités

Gabriel Amard a fait une présentation de l'activité du Formateur des collectivités. Celui-ci peut être sollicité afin d'organiser pour les élue-s des formations au plus près de leurs desiderata. Par ailleurs, il est rappelé que le droit à la formation pour les élue-s ne peut être remis en cause et les élue-s de la gauche par l'exemple sont invités à compléter dans ce cadre leurs connaissances.

La prochaine assemblée générale annuelle du formateur des collectivités aura lieu le 16 mai 2015 à Saint-germain Lembron (invitation à suivre).